



PB-PP | B-90
BELGIE(N)-BELGIQUE



Automne-Hiver 2023-2024

ACTIVITÉS DE VACANCES

nouveaux
TARIFS

+SÉJOUR
SKI

Jeunesse à Bruxelles asbl
Secrétariat des activités de vacances
Avenue de l'Héliport 56 – 1000 Bruxelles
Tel : 02/274.21.10
jeunesse.asbl@brucity.be
www.jeunessebruxelles.be
Horaires d'ouverture :
9h00-13h00 et 13h30-17h00

Périodique
de l'asbl **Jeunesse à Bruxelles**
Bulletin n°80 - Automne - Hiver 2023-2024

Editrice responsable
F. Hariche - Avenue de l'Héliport 56
1000 Bruxelles

Avec le
soutien de



Le mot de L'échevine

Chers Parents,

L'enjeu de l'accueil extrascolaire dénommé depuis quelques années Accueil Temps Libre (ATL) est de proposer des activités adaptées à l'âge de chaque enfant et à son rythme, de qualité, ludiques, épanouissantes et pédagogiques, favorisant son développement et sa socialisation, tout en transmettant des valeurs démocratiques comme la solidarité, le respect, la citoyenneté active,... Longtemps considéré comme un service rendu aux parents, il est devenu avant tout un droit des enfants.

Cependant, les différentes crises qui viennent de se succéder ont malheureusement érodé fortement le pouvoir d'achat de nombreuses familles. Et d'après le dernier baromètre de la Ligue des familles, « une famille modeste sur deux ne mettrait pas ses enfants en stage en raison du coût et de la difficulté d'organisation ». Les garderies seraient trop chères pour 48% des familles (d'autant plus chez les familles monoparentales à 56%) et pour 61% des parents dont le revenu oscille entre 1.500 et 3.000 euros net. Et en Région bruxelloise, les familles monoparentales représentent désormais un tiers des ménages.

L'ATL est pourtant un outil d'épanouissement et de socialisation essentiel. Il est aussi un facilitateur et consolidateur de la vie familiale en proposant aux parents une prise en charge sécurisée et constructive de leurs enfants.

Chaque famille doit donc pouvoir accéder à ce service car chaque enfant doit pouvoir bénéficier de ses droits, peu importe son statut ! C'est pourquoi, comme pour l'école, tendre vers la gratuité est ma priorité.

J'ai donc le plaisir de vous annoncer qu'à partir de cette rentrée scolaire, j'ai instauré de **nouveaux tarifs, revus drastiquement à la baisse, avec une participation symbolique !**

Pour les familles domiciliées sur le territoire de la Ville de Bruxelles

- Les **plaines** passent de 4 euros à **2 euros la journée** ou à **1 euro la journée** pour les familles qui bénéficient du tarif social !
- Pour les **stages**, la journée passe de 10 euros à **4 euros** ou à **1 euro par jour au tarif social**.
- Enfin, les **séjours en Belgique** passent de 13 euros la journée à **10 euros ou 5 euros au tarif social**.

Le mot de L'échevine

Si votre participation va fortement diminuer, le coût d'organisation n'en reste pas moins élevé et est pris en charge par la Ville de Bruxelles. C'est pourquoi, afin de gérer au mieux les deniers publics et éviter des inscriptions « fantômes » qui représentent un coût important et inutile, les frais en cas d'annulation trop tardive ou en cas d'absence d'annulation ont été augmentés (renseignements cfr p.12-18-30).

Consciente des enjeux et difficultés que chaque famille peut rencontrer et souhaitant que notre service public évolue et s'adapte aux besoins de notre population, je suis convaincue que cette décision répond aux attentes de nombreuses familles bruxelloises dans l'intérêt des centaines d'enfants qui nous sont confiés chaque jour.

Place maintenant à notre programme automne-hiver !

Du 23 au 27 octobre, ce ne sont pas moins de 9 stages qui seront organisés pour les enfants de 3 à 12 ans. Artistiques, sportifs, culturels, vous trouverez de quoi amuser les petits et les plus grands lors de la première semaine de congés d'automne.

Nos plaines de vacances seront elles aussi de la partie ! En automne, vos enfants partiront à l'aventure : les moins de six ans partiront à la découverte du monde qui les entoure tandis que les plus âgés mèneront des enquêtes et accompliront des missions spéciales.

En hiver, le monde des illusions ouvrira ses portes à vos enfants : tours de magie, expériences scientifiques et autres bizarreries n'auront plus aucun secret pour eux.

Enfin, nos séjours de vacances offriront une bouffée d'air frais aux enfants de 6 à 12 ans. Notre centre de Mariakerke accueillera à la mer tous les fêrus de bien-être et de découvertes lors de son séjour d'initiation au néerlandais du 23 octobre au 03 novembre.

Notre traditionnel séjour au ski aura également lieu durant les congés de détente du 23 février au 02 mars. Un semaine à la montagne pour les enfants de 10 à 13 ans où neige et plaisir du ski seront au programme.

N'hésitez pas à les découvrir dans les pages suivantes !

Restant à votre disposition, recevez, chers parents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Faouzia HARICHE
Echevine de l'Instruction Publique,
de la Jeunesse et des Ressources Humaines
Présidente de Jeunesse à Bruxelles asbl



Planning

Toutes les activités proposées par l'asbl Jeunesse à Bruxelles, mandatée par le Service Jeunesse de la Ville de Bruxelles, sont agréées par l'Office de la Naissance et de l'Enfance (ONE). Elles accueillent vos enfants de 3 à 12 ans (enfants propres et scolarisés en maternelle ou en primaire).

Les STAGES

Du lundi 23 octobre au vendredi 27 octobre 2023

Ratatouille	3 à 5 ans	p.6
Shuriken : l'étoile ninja pour la paix	3 à 5 ans	p.6
Les couleurs des quatre saisons	4 à 7 ans	p.7
Les paysages invisibles	4 à 7 ans	p.7
Rouli bouli	4 à 7 ans	p.7
Destination Afrique	6 à 9 ans	p.8
À la manière de nos artistes préféré-e-s	6 à 9 ans	p.8
Mon musée rêvé	8 à 12 ans	p.9
Omnisports et découvertes sportives	6 à 12 ans	p.9

Modalités pratiques **p.10**

Les SÉJOURS

Du lundi 23 octobre au vendredi 03 novembre 2023

Séjour à Mariakerke	6 à 12 ans	p.13
Séjour de sensibilisation au néerlandais	6 à 12 ans	p.14

Du vendredi 23 février au samedi 02 mars 2024

Séjour Ski 	10 à 13 ans	p.15
---	-------------	------

Modalités pratiques **p.16**

Les PLAINES

Du lundi 23 octobre au vendredi 03 novembre 2023

Thème des plaines de vacances : "À l'aventure"	p.22
Adresses des plaines de vacances	p.23

Du mardi 26 décembre 2023 au vendredi 05 janvier 2024

Thème des plaines de vacances : "Le monde des illusions"	p.25
Adresses des plaines de vacances	p.26

Modalités pratiques **p.27**

DESCRIPTIF STAGES

Les stages accueillent vos enfants pendant une semaine, du lundi au vendredi. Autour d'un thème, les enfants découvrent de nouvelles disciplines dans un cadre chaleureux et ludique où la place est laissée à la créativité et à l'épanouissement, le tout entrecoupé de moments de pure détente. animateur-trice-s et enfants portent ensemble un projet tout au long de la semaine. Le dernier jour du stage est souvent l'occasion de présenter le travail effectué par les enfants aux parents à travers un spectacle ou une exposition. Lors de certains stages, les enfants auront la possibilité de partir en excursion.

Les stages sont des lieux d'apprentissage de la vie en groupe : le respect de l'autre, le partage, la collaboration et l'expression. L'autonomie de chacun-e, y compris des plus petit-e-s, la prise et le partage des responsabilités en groupe sont particulièrement valorisés.

- 🎨 Arts plastiques
- 🎭 Théâtre et expression corporelle
- 🎮 Sport / Psychomotricité
- 🌿 Nature / Géographie
- 🎧 Multimédias
- 🎵 Musique / Danse



STAGES automne

Modalités pratiques en fin de section

Du lundi 23 octobre au vendredi 27 octobre 2023



Ratatouille



*16 enfants de 3 à 5 ans
École maternelle Adolphe Max
Rue Charles Quint, 27 - 1000 Bruxelles*

Suivons les aventures de cette petite souris qui veut devenir un-e grand-e chef-fe cuisinier-ere. Recueillie par le commis Linguine, elle lui donnera de judicieux conseils grâce à son odorat et son goût. Nous rythmerons cette histoire en musique, nous la mettrons en scène, la peindrons et fabriquerons des accessoires culinaires pour agrémenter nos récits

Shuriken : l'étoile ninja pour la paix



*24 enfants de 3 à 5 ans
École fondamentale À la Croisée des Chemins
Avenue des Croix de Guerre, 78/80 - 1120 Bruxelles*

En partenariat avec le Théâtre du
Mirage



Cette semaine, nous apprendrons à plier la magnifique étoile ninja Shuriken. Avec notre Shuriken en papier, nous ouvrirons la porte des histoires. Ensemble, nous chanterons et raconterons des contes, nous ferons du théâtre et des jeux de collaboration. L'étoile Shuriken nous guidera sur le chemin de la Paix.

Stages automne

Modalités pratiques en fin de section

Du lundi 23 octobre au vendredi 27 octobre 2023

Les couleurs des quatre saisons



*24 enfants de 4 à 7 ans
École maternelle de l'Eclusier Cogge
Rue de l'Eclusier Cogge, 14 - 1000 Bruxelles*

Voyageons au gré des quatre saisons le temps d'une semaine haute en couleurs ! Nous apprendrons quand manger nos fruits et légumes préférés tout en nous laissant bercer par la fameuse chanson de Vivaldi. Nous observerons le changement des couleurs et peindrons celles-ci pour nous les approprier : des bleus glacés de l'hiver aux fleurs multicolores du printemps en passant par la tombée des feuilles orangées automnales sans oublier la chaleur du soleil d'été, nos œuvres seront aussi colorées que créatives !

Les paysages invisibles



*16 enfants de 4 à 7 ans
École maternelle Christian Merveille
Rue de la Buanderie, 33 - 1000 Bruxelles*

Explorons le monde de l'invisible et de l'impalpable. Imaginons ce que nous avons sous nos pieds. Des strates successives qui cimentent notre sol aux multiples réseaux qui s'entremêlent, formant de véritables toiles. Jouons avec ces cartes qui illustrent ce que nous ne voyons pas.



Rouli bouli



*24 enfants de 4 à 7 ans
Palais du Midi
Rue Roger van der Weyden, 3 - 1000 Bruxelles*

En avant ! Faisons des cumulets, osons les poiriers, expérimentons les pirouettes... Nous allons faire des acrobaties en nous aidant les un-e-s les autres. Nous découvrirons notre corps, apprendrons à l'utiliser mais aussi à y faire attention. Nous expérimentons de nouvelles disciplines sportives en nous amusant.

STAGES Automne

Modalités pratiques en fin de section

Du lundi 23 octobre au vendredi 27 octobre 2023



Destination Afrique



16 enfants de 6 à 9 ans

Centre Box120

Boulevard Emile Bockstael, 120 - 1020 Bruxelles

Embarquons pour une semaine de voyage sur le continent africain. Du grand désert du Sahara, au delta de l'Okavango en passant par les Grands Lacs, découvrons les différents paysages et les multiples cultures africaines. Goûtons aux plats typiques, fabriquons nos propres instruments de musique régionaux et initiations-nous aux sports locaux comme le Dibeke. Nous nous évaderons loin de la grisaille automnale le temps d'une semaine.

À la manière de nos artistes préférés-e-s



16 enfants de 6 à 9 ans

Centre culturel et sportif Tour à Plomb

Rue de l'Abattoir, 24 - 1000 Bruxelles

Découvrons différent-e-s artistes et copions leurs fantastiques créations. Nous nous intéresserons aux différents mouvements créatifs : de la peinture impressionniste à la sculpture, nous peindrons avec de tout petits points ou, au contraire, avec tout le bras et la main ! Apprenons de nouvelles techniques et laissons notre imagination faire le reste.

Stages automne

Modalités pratiques en fin de section

Du lundi 23 octobre au vendredi 27 octobre 2023

Mon musée rêvé



En partenariat avec Design Museum Brussels

*16 enfants de 8 à 12 ans
Design Museum Brussels
Place de Belgique, 1 – 1020 Bruxelles*

**DESIGN
MUSEUM
BRUSSELS**

Inversons les rôles et co-créons avec l'équipe du Musée des outils de médiation. À quoi ressemble le musée de nos rêves et que voudrions-nous y découvrir? Nous engagerons le dialogue et laisserons libre cours à notre imagination. Nous donnerons formes à nos idées et utiliserons toutes sortes de matériaux. Carton, papier, plastique, textile, autant de matières pour créer et imaginer le Musée de nos envies.



Omnisports et découvertes sportives

*24 enfants de 6 à 12 ans
Centre culturel et sportif Pôle Nord
Chaussée d'Anvers, 208 – 1000 Bruxelles*

Le sport, c'est bon pour la santé ! Durant cette semaine, nous allons nous dépenser, sauter, courir, bouger, rire, jouer en équipe, partager, être ensemble tout en apprenant de nouvelles disciplines sportives. Dans une ambiance chaleureuse et sans compétition, nous allons partir à la découverte des sports et revenir en pleine forme !

MODALITÉS PRATIQUES STAGES

Le règlement des activités est disponible sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances.

Retrouvez également tous les documents, informations et modalités pratiques sur notre site internet www.jeunessebruxelles.be !

Inscriptions

Qui?

Les stages en Belgique sont accessibles à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans, indépendamment de la commune où ils résident ou de la localisation de l'école qu'ils fréquentent.

Comment s'inscrire ?

1. Complétez notre formulaire en ligne: www.jeunessebruxelles.be
2. Complétez le bulletin d'inscription ci-joint (page centrale) et faites-le nous parvenir soit :
 - par courriel (jeunesse.asbl@brucity.be);
 - par courrier (Av. de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles);
 - ou en vous rendant directement dans nos bureaux (Av. de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles).

Attention: si vous ne souhaitez pas maintenir votre demande d'inscription, merci de vous référer à la procédure d'annulation décrite en page 12 "Comment annuler".

Un dossier de confirmation sera envoyé à chaque participant.e. Vous y trouverez un bulletin de virement pour effectuer le paiement (nous insistons pour que le paiement soit effectué par virement dans les délais exigés) ainsi que plus de précisions concernant le programme de stage, le matériel à apporter, etc. Dans ce courrier, vous trouverez également une fiche santé et une autorisation parentale. Ces documents doivent être complétés et remis **le premier jour** au responsable du stage.

Si il n'y a plus de place disponible pour le stage demandé, le/la coordinateur-trice des stages prendra contact avec vous pour vous le signaler et éventuellement vous proposer un autre stage, dans la limite des possibilités.

Les enfants qui nécessitent une attention médicale particulière (allergie, diabète, épilepsie, maladie chronique,...) doivent obtenir un accord préalable écrit du Secrétariat des activités de vacances. Tout traitement médical devra obligatoirement être accompagné d'une prescription médicale valable ainsi que de la posologie et de la durée du traitement.

Les enfants ayant des allergies ou intolérances alimentaires devront apporter leurs propres aliments de substitution.

Tarifs

Nouveaux
TARIFS

Combien?

	Semaine de 5 jours (sans jour férié)
Tarif plein :	80€
Tarif préférentiel* :	20€
Tarif social** :	5€

***Le tarif préférentiel** est réservé aux parents habitants de la Ville de Bruxelles (codes postaux 1000, 1020, 1120, 1130) ou membres du personnel communal.

****Le tarif social** est octroyé uniquement aux habitant-e-s de la Ville de Bruxelles (1000, 1020, 1120, 1130) qui ont un faible revenu, sur demande écrite préalable accompagnée d'une composition de ménage récente ainsi que :

d'une attestation de prise en charge du CPAS de Bruxelles

OU

d'une preuve de revenus (chômage, mutuelle, salaire) des trois derniers mois.

Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

La demande doit nous parvenir, au plus tard, un mois avant le début des activités. Le tarif préférentiel reste d'application tant que le tarif social n'a pas été accordé.

Elle doit être adressée à Mme Faouzia HARICHE, Échevine de la Jeunesse - Secrétariat des activités de vacances - Jeunesse à Bruxelles asbl - Av. de l'Héliport, 56 à 1000 Bruxelles. Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

Comment payer ?

Le paiement s'effectue à l'aide du bulletin de virement joint au dossier de confirmation.

Que comprend le tarif?

La participation à toutes les activités et excursions qui se déroulent pendant la semaine, un goûter à 16h ainsi que des rafraîchissements.

Pour le repas :

Les enfants doivent apporter leur repas tartines et une collation. Soucieux-ses de l'environnement, nous sollicitons votre collaboration pour réduire les déchets: préférez les boîtes à tartines et gourdes. Evitez les berlingots, cannettes, le papier aluminium...

Merci !

MODALITÉS PRATIQUES STAGES

Comment annuler? ⚠ Frais d'annulation tardive

Dès l'instant où vous ne souhaitez plus maintenir votre inscription, il est impératif de le faire savoir **par écrit** au secrétariat des activités de vacances **minimum 5 jours ouvrables avant la date du début de l'activité**, que le paiement ait ou non été effectué, que l'inscription ait ou non été confirmée. Dans ce cas, aucun frais ne vous seront réclamés.

Dans le cas contraire*, des frais vous seront facturés pour cette semaine (160€ pour le tarif plein, 40€ pour le tarif préférentiel ou 10€ pour le tarif social). Par ailleurs, l'éventuelle inscription aux semaines suivantes ou à d'autres activités (plaines-séjours) sera automatiquement annulée.

Pour rappel, le coût moyen réel d'un stage est de 350€ par enfant. L'engagement de moniteur-trice-s, le matériel, les excursions,... étant faits sur base du nombre d'inscriptions, dans un souci de bonne gestion, nous insistons sur la nécessité de prévenir au plus tôt en cas d'annulation afin que nous puissions nous adapter.

**sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant au Secrétariat des activités de vacances.*

Horaires :

8h-9h : accueil et jeux libres

9h-16h : activités

16h-17h30 : détente et jeux libres

Afin de ne pas perturber le bon déroulement des activités, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les horaires des activités !

Matériel et effets personnels :

Nous vous suggérons d'étiqueter tous les objets et vêtements de vos enfants.

Les téléphones portables et autres objets électroniques sont déconseillés pendant les activités. Les enfants n'ont pas besoin d'argent de poche.

Les organisateur-trice-s ne seront pas tenu-e-s pour responsables en cas de perte ou de vol. Si un objet est trouvé, celui-ci sera remis au Secrétariat des activités de vacances.

Pour les enfants de maternelle (3 à 6 ans), prévoyez des vêtements de rechange ainsi qu'un doudou pour la sieste.

Nous proposons une formule de vacances en pension complète : les enfants dorment et mangent sur place pendant toute la durée du séjour. Cette expérience en centre de vacances permet aux enfants de sortir de leur environnement familial et leur offre l'opportunité d'apprendre les règles de vie en groupe (respect de chacun, partage, écoute), et aussi d'acquérir une plus grande autonomie (responsabilité, indépendance). Cette formule permet la découverte progressive d'une thématique tout au long du séjour, au cours duquel les enfants sont impliqués de manière continue et régulière dans le déroulement des activités.

Mariakerke

🐟 L'école de Mariakerke est située en bordure d'Ostende, sur la côte. Cette bâtisse de trois étages spécialement conçue pour accueillir des groupes d'enfants (salles d'activités, réfectoire, dortoirs, sanitaires) se situe à quelques rues de la digue et de la mer.

Les enfants peuvent profiter de tous les plaisirs de la plage comme le cuistax, les châteaux de sable et autres jeux dans les dunes. Une plaine de jeux offre aussi la possibilité aux enfants de faire des activités sportives diverses tout en profitant de l'air revigorant de la mer du Nord.



SÉJOURS AUTOMNE

Modalités pratiques en fin de section

Du lundi 23 octobre au vendredi 03 novembre 2023

Mariakerke : 30 enfants de 6 à 12 ans 🐟

Séjour de sensibilisation au Néerlandais - Een gezonde geest in een gezond lichaam



Comme le dit le dicton « Un esprit sain dans un corps sain », c'est en bougeant et jouant que nous apprenons le mieux !

Pendant 12 jours, nous découvrirons le néerlandais au travers de jeux sportifs, de balades au grand air de la mer et d'activités pour se dépenser, se découvrir des talents, s'exprimer, se reposer.

Les différents aspects de la vie quotidienne en séjour seront aussi l'occasion pour nous d'apprendre à prendre soin de nous tout en découvrant une nouvelle langue. Nous papoterons et découvrirons le nom des aliments autour de repas équilibrés, « Eet smakelijk ! ». Nous exprimerons notre météo intérieure « Blij , moe, boos ? ». Nous irons nous reposer après une veillée d'enfer « Goedenacht, tot morgen ! »

Prêt-e pour un séjour au top ?

Du vendredi 23 février au samedi 02 mars 2024

Séjour au ski : Plaisirs d'hiver pour 40 jeunes de 10 à 13 ans ▲

L'hiver est toujours là, il est tenace, il nous a mené la vie dure. Rien de tel qu'un bon bol d'air en montagne pour recharger ses batteries !

Nous allons glisser, nous allons apprendre à skier et surtout nous allons respirer un grand coup. Durant ce séjour nous partirons huit jours pour découvrir les plaisirs de la neige et de la nature alpine mais aussi de la vie en groupe. Nous apprendrons à vivre tou-te-s ensemble et surtout nous allons rigoler, jouer et nous amuser.

Grâce à notre équipe d'animateur-trices qualifié-e-s, nous dévalerons les pistes pour notre plus grand plaisir et nous profiterons de la chaleur du Centre d'hébergement pour nous détendre.

Préparons-nous, bouclons notre valise, enfilons notre plus beau bonnet. Tout-e-s en piste pour des vacances sportives, vivifiantes et surtout amusantes !



MODALITÉS PRATIQUES SÉJOURS

Le règlement des activités est disponible sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances.

Inscriptions

Les séjours en Belgique sont accessibles à tous les enfants âgés de 6 à 12 ans scolarisés en primaire indépendamment de la commune où ils résident ou de la localisation de l'école qu'ils fréquentent.

Comment s'inscrire ?

1. Complétez notre formulaire en ligne: www.jeunessebruxelles.be
2. Complétez le bulletin d'inscription ci-joint (page centrale) et faites-le nous parvenir soit :
 - par courriel (jeunesse.asbl@brucity.be);
 - par courrier (Av. de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles);
 - ou en vous rendant directement dans nos bureaux (Av. de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles).

Attention: si vous ne souhaitez pas maintenir votre demande d'inscription, merci de vous référer à la procédure d'annulation décrite en page 18 "Comment annuler".

Un dossier de confirmation sera envoyé à chaque participant-e. Vous y trouverez un bulletin de virement pour effectuer le paiement (nous insistons pour que le paiement soit effectué par virement dans les délais exigés) ainsi que plus de précisions concernant le programme de séjour, le matériel à apporter, etc. Dans ce courrier, vous trouverez également une fiche santé et une autorisation parentale. Ces documents doivent être complétés et remis **le premier jour** au responsable du séjour et la copie de ces documents est à remettre également au secrétariat des activités de vacances **2 semaines avant le début des activités au plus tard.**

S'il n'y a plus de place disponible pour le séjour demandé, le/la coordinateur-trice des séjours prendra contact avec vous pour vous le signaler et éventuellement vous proposer une alternative, dans la limite des possibilités.

Les enfants qui nécessitent une attention médicale particulière (allergie, diabète, épilepsie, maladie chronique...) doivent obtenir un accord préalable écrit du Secrétariat des activités de vacances.

Tout traitement médical devra obligatoirement être accompagné d'une prescription médicale valable ainsi que de la posologie et de la durée du traitement.

Les enfants ayant des allergies ou intolérances alimentaires devront apporter leurs propres aliments de substitution.

Tarifs *Combien?*

Nouveaux
TARIFS

	Séjour Belgique	Séjour Ski
Tarif plein :	250€	500€
Tarif préférentiel* :	120€	400€
Tarif social** pour les familles bénéficiant du tarif social :	60€	250€

***Le tarif préférentiel** est réservé aux parents domiciliés sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (1000, 1020, 1120, 1130) ou membres du personnel communal.

****Le tarif social** est octroyé uniquement aux habitant-e-s de la Ville de Bruxelles (1000, 1020, 1120, 1130) qui ont un faible revenu, sur demande écrite préalable accompagnée d'une composition de ménage récente ainsi que :

d'une attestation de prise en charge du CPAS de Bruxelles
OU

d'une preuve de revenus (chômage, mutuelle, salaire) des trois derniers mois.

Elle doit être adressée à Mme Faouzia HARICHE, Échevine de la Jeunesse - Secrétariat des activités de vacances - Jeunesse à Bruxelles asbl - Av. de l'Héliport, 56 à 1000 Bruxelles. Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

Comment payer ?

Paiement après réception de la confirmation d'inscription par virement bancaire.

Que comprend le tarif ?

La participation à toutes les activités, sorties, excursions qui se déroulent pendant le séjour; le transport aller-retour des enfants vers le lieu de séjour ainsi que toutes les sorties et excursions ; l'hébergement (lits + literie, sanitaires,...) ; un petit déjeuner, une collation, un repas chaud à midi, un goûter et un repas froid le soir, ainsi que des boissons (les lunch-packs en cas d'excursion).

modalités PRATIQUES SÉJOURS

Comment annuler? **Frais d'annulation tardive**

Dès l'instant où vous ne souhaitez plus maintenir votre inscription, il est impératif de le faire savoir par **écrit** au secrétariat des activités de vacances **minimum 10 jours ouvrables avant la date du début de l'activité**, que le paiement ait ou non été effectué, que l'inscription ait ou non été confirmée. Dans ce cas, aucun frais ne vous seront réclamés.

Dans le cas contraire*, des frais vous seront facturés pour ce séjour. Par ailleurs, l'éventuelle inscription aux séjours suivants ou à d'autres activités (stages - plaines) sera automatiquement annulée.

Pour les séjours en Belgique : 500€ pour le tarif plein, 240€ pour le tarif préférentiel ou 120€ pour le tarif social

Pour le séjour Ski : 500€ pour le tarif plein, 400€ pour le tarif préférentiel ou 250€ pour le tarif social.

Pour rappel, le coût moyen réel d'un séjour (12 jours) en Belgique est de 1000€ ; au ski (8 jours) il est de 1600€. L'engagement de moniteur.trice.s, le matériel, les excursions, le transport, les repas,... étant faits sur base du nombre d'inscriptions, dans un souci de bonne gestion, nous insistons sur la nécessité de prévenir au plus tôt en cas d'annulation afin que nous puissions nous adapter.

**sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant au secrétariat des activités de vacances*

Matériel et effets personnels

Nous vous suggérons d'étiqueter tous les objets et vêtements de vos enfants. Les téléphones portables et autres objets électroniques sont déconseillés pendant les activités. Les enfants n'ont pas besoin d'argent de poche.

Les organisateur.trice.s ne seront pas tenu.e.s pour responsables en cas de perte ou de vol. Si un objet est trouvé, celui-ci sera remis au Secrétariat des activités de vacances.



DESCRIPTIF Plaines

Les plaines de vacances accueillent vos enfants du lundi au vendredi, pendant les congés scolaires de deux semaines ou plus (vacances d'Automne, d'Hiver, de Carnaval, de Printemps et d'Été).

Organisées dans les établissements scolaires de la Ville de Bruxelles, elles permettent à vos enfants de passer leurs vacances dans un cadre convivial en goûtant aux joies de la vie en collectivité. Autour d'un thème, les animateur-trice-s organisent des activités ludiques avec des petits groupes.

Les plaines de vacances valorisent l'amusement, la détente et la convivialité mais elles favorisent également l'autonomie, la responsabilité et la conscience de soi dès le plus jeune âge.

Afin de limiter vos déplacements, vous avez la possibilité de déposer vos enfants soit directement sur le lieu de la plaine, soit dans un "centre d'accueil". Ceux-ci accueillent vos enfants le matin (**voir horaires en pages 31 pour les plaines d'automne et d'hiver**) ; les enfants prennent alors le bus vers la plaine de vacances où sont organisées les activités pendant la journée. Lorsque les activités sont terminées, en fin d'après-midi, les enfants reprennent le bus en direction du "centre d'accueil".

✳️ Plaines

🚌 Centres d'accueil (cfr p.22-23-25-26)





À l'aventure !

À l'aventure ! Embarquons pour ces premières vacances depuis la rentrée !

Avec les enfants de maternelle, nous partirons durant ces deux semaines de vacances à la découverte du monde qui nous entoure. Nous tenterons de percer tous les mystères autour de nous, et ce, grâce à de nombreuses activités culinaires, sportives, artistiques ou encore culturelles. Les défis qui nous attendent sont grands mais nous y sommes préparés...

Avec les enfants de primaire, nous sortirons nos meilleures loupes et affûterons nos esprits de déduction. Nous enquêterons sur des missions très spéciales.

Attention ! Les indices seront peut-être dissimulés dans des défis sportifs, des grands jeux, des découvertes culinaires, les décors de la plaine ou encore lors des sorties au musée... Gardons un œil ouvert !

Plaines automne

Modalités pratiques en fin de section

Du lundi 23 octobre au 03 novembre 2023

Les plaines seront fermées le mercredi 1er novembre 2023 (jour férié)

Attention: Inscription(s) obligatoire(s) avant le 09 octobre 2023

Plaine Neder I

Enfants de 3 à 6 ans

- ✳ *École maternelle de Heembeek
Rue François Vekemans, 38
1120 Bruxelles*

Plaine Neder II

Enfants de 6 à 12 ans

- ✳ *École primaire de Heembeek
Rue des Trois-Pertuis, 4
1120 Bruxelles*

Plaine Reine Astrid I

Enfants de 3 à 6 ans

- ✳ *École maternelle Reine Astrid
Rue de Wand, 22
1020 Bruxelles*

Plaine Reine Astrid II

Enfants de 6 à 12 ans

- ✳ *École primaire Reine Astrid
Avenue Mutsaard, 71
1020 Bruxelles*



Plaines Automne

Modalités pratiques en fin de section

Plaine Jardins aux Fleurs I

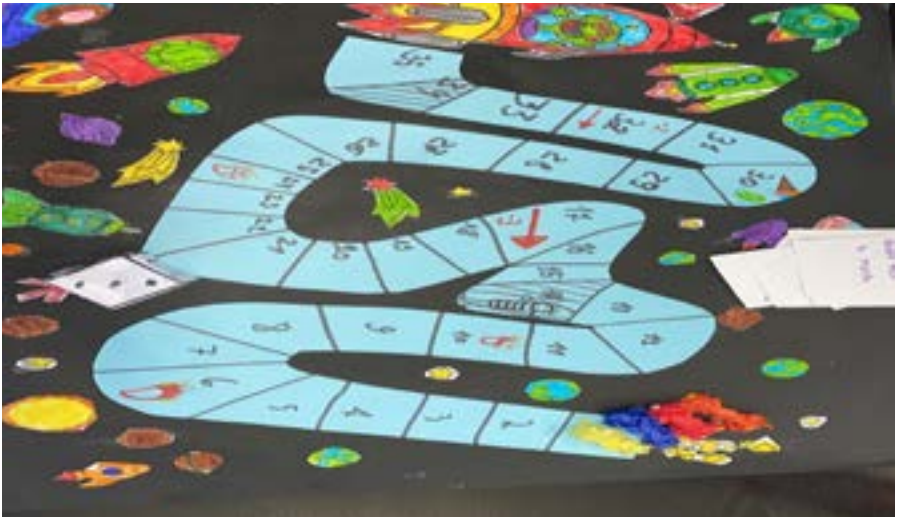
Enfants de 3 à 6 ans

- * École maternelle Jardins aux Fleurs
Rue des Six jetons, 60
1000 Bruxelles

Plaine Six Jetons II

Enfants de 6 à 12 ans

- * École primaire des Six Jetons
Rue des Six Jetons, 55
1000 Bruxelles



Plaine Hélicoptère I et II

Enfants de 3 à 12 ans

- * École fondamentale de l'Hélicoptère
Rue Simons, 12
1000 Bruxelles

Plaine Emile Jacqmain I et II

Enfants de 3 à 12 ans

- * École fondamentale Emile Jacqmain
Rue Véronèse, 21
1000 Bruxelles

Centre d'accueil Haren I et II

Enfants de 3 à 12 ans



- École fondamentale de Haren
Rue de la Paroisse, 34
1130 Bruxelles

PLAINES HIVER

Modalités pratiques en fin de section

Le monde des illusions

Cet hiver, nous explorerons notre univers plein d'illusions et de magie.

En effet, durant ces deux semaines, nous découvrirons notre monde sous une autre forme grâce à des grands jeux sportifs, des activités manuelles, des trompe-l'œil culinaires mais aussi des visites culturelles.

À tous les âges, nous apprendrons, ainsi, grâce à la science ou à la magie, à faire de nos rêves les plus fous des réalités ! Préparons-nous pour ces nouvelles expériences!



Du mardi 26 décembre 2023 au vendredi 05 janvier 2024

Les plaines seront fermées le lundi 25 décembre 2023 et le lundi 1er janvier 2024 (jours fériés)

Attention: Inscription(s) obligatoire(s) avant le 04 décembre 2023



Plaine Croisée des Chemins I

Enfants de 3 à 6 ans

* École fondamentale A la Croisée des Chemins
Av. des Croix de Guerre, 80
1120 Bruxelles

Plaine Croisée des Chemins II

Enfants de 6 à 12 ans

* École fondamentale A la Croisée des Chemins
Av. des Croix de Guerre, 78
1120 Bruxelles

Plaine Tivoli I et II

Enfants de 3 à 12 ans

* École fondamentale du Tivoli
Rue Claessens, 59
1020 Bruxelles

PLAINES HIVER

Modalités pratiques en fin de section

Plaine Emile André I et II

Enfants de 3 à 12 ans

- ✦ *École fondamentale Emile André
Rue Haute, 107
1000 Bruxelles*

Plaine Hélicoptère I et II

Enfants de 3 à 12 ans

- ✦ *École fondamentale de l'Héliport
Rue Simons, 12
1000 Bruxelles*



Plaine Emile Jacqmain I et II

Enfants de 3 à 12 ans

- ✦ *École fondamentale Emile Jacqmain
Rue Véronèse, 21
1000 Bruxelles*

Centre d'accueil Haren I et II

Enfants de 3 à 12 ans



- École fondamentale de Haren
Rue de la Paroisse, 34
1130 Bruxelles*

Le règlement des activités est disponible sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances.

Inscriptions

Qui?

Les plaines sont accessibles aux enfants de 3 à 12 ans (enfants propres et scolarisés en maternelle et en primaire) qui satisfont à au moins une des conditions suivantes :

- être domicilié-e sur le territoire communal de la Ville de Bruxelles (codes postaux : 1000 - Bruxelles, 1020 - Laeken, 1120 - Neder-Over-Hembeek, 1130 - Haren) ;

OU

- fréquenter une école située sur ce même territoire communal (une preuve d'inscription et de fréquentation de l'école est nécessaire) ;

OU

- avoir un parent membre du personnel communal de la Ville de Bruxelles.

Comment s'inscrire ?

Inscription(s) obligatoire(s) pour tous les enfants
jusqu'au **09 octobre 2023** au plus tard pour l'Automne
jusqu'au **04 décembre 2023** au plus tard pour l'Hiver

1. Complétez notre formulaire en ligne: www.jeunesseabruelles.be

2. Complétez le bulletin d'inscription ci-joint (page centrale) et faites-le nous parvenir soit :

- par courriel (jeunesse.asbl@brucity.be);
- par courrier (Av. de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles);
- ou en vous rendant directement dans nos bureaux (Av. de l'Héliport, 56 – 1000 Bruxelles).

Attention: si vous ne souhaitez pas maintenir votre demande d'inscription, merci de vous référer à la procédure d'annulation décrite en page 30 "Comment annuler".

Un dossier de confirmation sera envoyé à chaque participant-e. Vous y trouverez un bulletin de virement pour effectuer le paiement (nous insistons pour que le paiement soit effectué par virement dans les délais exigés) ainsi que plus de précisions concernant le matériel à apporter. Dans ce courrier, vous trouverez également une fiche santé et une autorisation parentale. Ces documents doivent être complétés et remis **le premier jour** au responsable en charge de l'accueil.

Les enfants qui nécessitent une attention médicale particulière (allergie, diabète, épilepsie, maladie chronique...) doivent obtenir un accord préalable écrit du Secrétariat des activités de vacances. Tout traitement médical devra obligatoirement être accompagné d'une prescription médicale valable ainsi que de la posologie et de la durée du traitement. Les enfants ayant des allergies ou intolérances alimentaires devront apporter leurs propres aliments de substitution.

MODALITÉS PRATIQUES PLAINES

Tarifs

NOUVEAUX
TARIFS

Tarif des plaines de vacances, exclusivement par semaine complète :

	Semaine de 5 jours (sans jour férié)	Semaine de 4 jours (avec 1 jour férié)	Semaine de 3 jours (avec 2 jours fériés)
Tarif plein :	30€	24€	18€
Tarif préférentiel* :	10€	8€	6€
Tarif social** pour les familles bénéficiant du tarif social :	5€	4€	3€

***Le tarif préférentiel** est réservé aux parents habitants de la Ville de Bruxelles (codes postaux 1000, 1020, 1120, 1130) ou membres du personnel communal

***Le tarif social** est octroyé uniquement aux habitant-e-s de la Ville de Bruxelles (1000, 1020, 1120, 1130) qui ont un faible revenu, sur demande écrite préalable accompagnée d'une composition de ménage récente ainsi que :

d'une attestation de prise en charge du CPAS de Bruxelles

OU

d'une preuve de revenus (chômage, mutuelle, salaire) des trois derniers mois.

Il est octroyé par année scolaire, du 1er septembre au 31 août et doit donc être renouvelé chaque année.

La demande doit nous parvenir, au plus tard, un mois avant le début des activités. Le tarif préférentiel reste d'application tant que le tarif social n'a pas été accordé.

La demande de tarif social doit être introduite par écrit accompagnée d'une composition de ménage récente ainsi que Cette demande doit être adressée à l'attention de Mme Faouzia HARICHE, Échevine de l'Instruction Publique, de la Jeunesse et des Ressources Humaines - Secrétariat des activités de vacances - Jeunesse à Bruxelles asbl - Av. de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles.

Comment payer?

Paiement après réception de la confirmation d'inscription par virement bancaire.

Que comprend le tarif ?

Le tarif comprend : le repas chaud, le goûter, les activités, les excursions et l'éventuel transport en bus assurant la liaison entre le centre d'accueil et la plaine.



modalités PRATIQUES Plaines

Comment annuler ?

Frais d'annulation tardive

Dès l'instant où vous ne souhaitez plus maintenir votre inscription, il est impératif de le faire savoir **par écrit au secrétariat des activités de vacances minimum 5 jours ouvrables avant la date du début de l'activité**, que le paiement ait ou non été effectué, que l'inscription ait ou non été confirmée. Dans ce cas, aucun frais ne vous seront réclamés.

Dans le cas contraire*, des frais vous seront facturés :

- Pour une semaine de 5 jours : 60€ pour le tarif plein, 20€ pour le tarif préférentiel ou 10€ pour le tarif social ;
- Pour une semaine de 4 jours : 48€ pour le tarif plein, 16€ pour le tarif préférentiel ou 8€ pour le tarif social ;
- Pour une semaine de 3 jours : 36€ pour le tarif plein, 12€ pour le tarif préférentiel ou 6€ pour le tarif social

Par ailleurs, l'éventuelle inscription aux semaines suivantes ou à d'autres activités (stages - séjours) sera automatiquement annulée.

Pour rappel, le coût moyen réel d'une semaine en plaine de vacances est de 200€. L'engagement de moniteurs, les réservations de bus, d'excursions, de repas,... étant faits sur base du nombre d'inscriptions, dans un souci de bonne gestion, nous insistons sur la nécessité de prévenir au plus tôt en cas d'annulation afin que nous puissions nous adapter.

**sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant au secrétariat des activités de vacances.*



Horaires*



Plaines

Accueil directement sur le lieu de plaine :

Le matin : de 7h00 à 8h45

Le soir : de 16h30 à 18h00

Centres d'accueil



Liaison en bus vers le lieu de plaine

Le matin : de 7h00 à 8h00

Le soir : de 17h00 à 18h00

*Pour une question d'organisation et, surtout, de sécurité, **ces horaires doivent être scrupuleusement respectés**. En cas de retard, l'accès à la plaine vous sera refusé. De même, vous devez aller rechercher vos enfants à l'endroit où vous les avez déposés le matin. Il n'est pas possible de changer de centre d'accueil au cours de la journée.

Matériel et effets personnels

Nous vous suggérons d'étiqueter tous les objets et vêtements de vos enfants.

Les téléphones portables et autres objets électroniques sont déconseillés pendant les activités.

Les enfants n'ont pas besoin d'argent de poche.

Les organisateur.trice.s ne seront pas tenu.e.s pour responsables en cas de perte ou de vol. Si un objet est trouvé, celui-ci sera remis au Secrétariat des activités de vacances.

Pour les enfants de maternelle (3 à 6 ans), prévoyez des vêtements de rechange ainsi qu'une couverture pour la sieste.



